

*La Présidente*

Nantes, le **01 SEP. 2023**

DT2E/CM/CSP/ASS/2023-08-3934

**Monsieur Fabrice RIGOULET-ROZE**  
Préfet de la Région Pays de la Loire  
Préfecture  
6 quai Ceineray  
BP 33515  
44035 NANTES CEDEX 1

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 26 juin 2023, vous avez sollicité l'avis de la Région des Pays de la Loire concernant le 7<sup>ème</sup> programme d'actions régional (PAR) Nitrates, suite à la phase de concertation engagée à l'automne dernier.

La Région est engagée depuis plusieurs années dans la protection de la ressource en eau de son territoire. Elle a ainsi élaboré avec les services de l'État la stratégie régionale pour la protection des ressources en eau des captages prioritaires et adopté le plan « Protégeons notre eau » en juin dernier, après son volet eau potable en mars. En parallèle, la Région se mobilise pour favoriser les changements de pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement : PCAE végétal et animal, Ligerbocage, reconduction de la mesure Maintien de l'Agriculture biologique, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques forfaitaires, appel à projet annuel « Développement expérimental en agriculture », etc.

La reconquête du bon état de la ressource en eau est une priorité qui doit être partagée par tous, autant pour la protection de l'environnement que pour la santé publique.

A l'analyse des documents fournis, j'émet un avis favorable au 7<sup>ème</sup> programme d'actions régional (PAR) Nitrates, sous réserve que tous les périmètres des Zones d'actions renforcées (ZAR) correspondent aux aires d'alimentation de captages, et non aux limites communales, afin d'assurer une meilleure efficacité des actions. Par ailleurs, le classement des nouvelles ZAR a fait l'objet de nombreux échanges lors de la concertation, c'est pourquoi, je souhaiterais que les services de l'Etat puissent assurer un accompagnement spécifique auprès des acteurs des territoires concernés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

  
Christelle MORANÇAIS